Madame de la Carlière

Denis DIDEROT

Vertiges

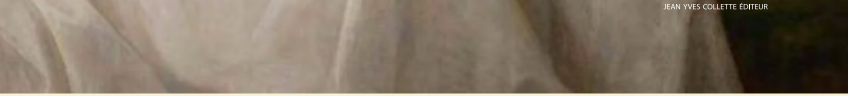

Maria Anna Angelica Kauffmann (1741-1807),
Portrait de Henrietta María Hill (1795), détail.
collection particulière.

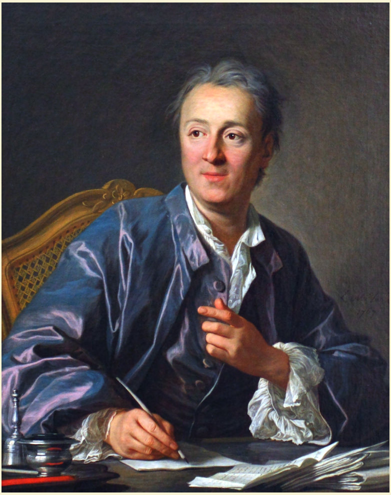

Louis-Michel van Loo (1707-1771),
Portrait de Denis Diderot (1713-1784), en 1767,
Musée du Louvre, Paris, France.

MADAME DE LA CARLIÈRE

RENTRONS-NOUS ? – C'est de bonne heure. – Voyez-vous ces nuées ? – Ne craignez rien ; elles disparaîtront d'elles-mêmes, et sans le secours de la moindre haleine de vent. – Vous croyez ? – J'en ai souvent fait l'observation en été, dans les temps chauds. La partie basse de l'atmosphère, que la pluie a dégagée de son humidité, va reprendre une portion de la vapeur épaisse qui forme le voile obscur qui vous dérobe le ciel. La masse de cette vapeur se distribuera à peu près également dans toute la masse de l'air ; et, par cette exacte distribution ou combinaison, comme il vous plaira de dire, l'atmosphère deviendra transparente et lucide. C'est une opération de nos laboratoires, qui s'exécute en grand au-dessus de nos têtes. Dans quelques heures, des points azurés commenceront à percer à travers les nuages raréfiés ; les nuages se raréfieront de plus en plus. Les points azurés se multiplieront et s'étendront ; bientôt vous ne saurez ce que sera devenu le crêpe noir qui vous effrayait, et vous serez surpris et récréé de la limpidité de l'air, de la pureté du ciel, et de la beauté du jour. – Mais cela est vrai, car tandis que vous parliez, je regardais, et le phénomène semblait s'exécuter à vos ordres. – Ce phénomène n'est qu'une espèce de dissolution de l'eau par l'air. – Comme la vapeur, qui ternit la surface extérieure d'un verre que l'on remplit d'eau glacée n'est qu'une espèce de précipitation. – Et ces énormes ballons qui nagent ou restent suspendus dans l'atmosphère ne sont qu'une surabondance d'eau que l'air saturé ne peut dissoudre. – Ils demeurent là comme des morceaux de sucre au fond d'une tasse de café qui n'en saurait plus prendre. – Fort bien. – Et vous me promettez donc à notre retour… – Une voûte aussi étoilée que vous l'ayez jamais vue. – Puisque nous continuons notre promenade, pourriez-vous me dire, vous qui connaissez tous ceux qui fréquentent ici, quel est ce personnage long, sec et mélancolique, qui s'est assis, qui n'a pas dit un mot, et qu'on a laissé seul dans le salon, lorsque le reste de la compagnie s'est dispersée ? – C'est un homme dont je respecte vraiment la douleur. – Et vous le nommez ? – Le chevalier Desroches. – Ce Desroches qui, devenu possesseur d'une fortune immense à la mort d'un père avare, s'est fait un nom par sa dissipation, ses galanteries, et la diversité de ses états ? – Lui-même – Ce fou qui a subi toutes sortes de métamorphoses, et qu'on a vu successivement en petit collet, en robe de palais et en uniforme ? – Oui, ce fou. – Qu'il est changé ! – Sa vie est un tissu d'événements singuliers. C'est une des plus malheureuses victimes des caprices du sort et des jugements inconsidérés des hommes. Lorsqu'il quitta l'Église pour la magistrature, sa famille jeta les hauts cris ; et tout le sot public, qui ne manque jamais de prendre le parti des pères contre les enfants, se mit à clabauder à l'unisson. – Ce fut bien un autre vacarme, lorsqu'il se retira du tribunal pour entrer au service. – Cependant que fit-il ? un trait de vigueur dont nous nous glorifierions l'un et l'autre, et qui le qualifia la plus mauvaise tête qu'il y eût ; et puis vous êtes étonné que l'effréné bavardage de ces gens-là m'importune, m'impatiente, me blesse ! – Ma foi, je vous avoue que j'ai jugé Desroches comme tout le monde. – Et c'est ainsi que de bouche en bouche, échos ridicules les unes des autres, un galant homme est traduit pour un plat homme, un homme d'esprit pour un sot, un homme honnête pour un coquin, un homme de courage pour un insensé, et réciproquement. Non, ces impertinents jaseurs ne valent pas la peine que l'on compte leur approbation, leur improbation pour quelque chose dans la conduite de sa vie. Écoutez, morbleu ! et mourez de honte. Desroches entre conseiller au

Parlement très jeune ; des circonstances favorables le conduisent rapidement à la Grand'Chambre ; il est de Tournelle à son tour et l'un des rapporteurs dans une affaire criminelle. D'après ses conclusions, le malfaiteur est condamné au dernier supplice. Le jour de l'exécution, il est d'usage que ceux qui ont décidé la sentence du tribunal se rendent à l'Hôtel de Ville, afin d'y recevoir les dernières dispositions du malheureux, s'il en a quelques-unes à faire, comme il arriva cette fois-là. C'était en hiver. Desroches et son collègue étaient assis devant le feu lorsqu'on leur annonça l'arrivée du patient. Cet homme que la torture avait disloqué était étendu et porté sur un matelas. En entrant, il se relève, il tourne ses regards vers le ciel, il s'écrie : Grand Dieu ! tes jugements sont justes... Le voilà sur son matelas aux pieds de Desroches. Est-ce vous, monsieur, qui m'avez condamné ? lui dit-il en l'apostrophant d'une voix forte. Je suis coupable du crime dont on m'accuse, oui, je le suis, je le confesse ; mais vous n'en savez rien... Puis, reprenant toute la procédure, il démontra clair comme le jour qu'il n'y avait ni solidité dans les preuves, ni justice dans la sentence. Desroches, saisi d'un tremblement universel, se lève, déchire sur lui sa robe magistrale et renonce pour jamais à la périlleuse fonction de prononcer sur la vie des hommes. Et voilà ce qu'ils appellent un fou ! Un homme qui se connaît et qui craint d'avilir l'habit ecclésiastique par de mauvaises mœurs, ou de se trouver un jour souillé du sang de l'innocent. – C'est qu'on ignore ces choses-là. – C'est qu'il faut se taire, quand on ignore. – Mais pour se taire, il faut se méfier. – Et quel inconvénient à se méfier ? – De refuser de la croyance à vingt personnes qu'on estime, en faveur d'un homme qu'on ne connaît pas. – Hé ! Monsieur, je ne vous demande pas tant de garants quand il s'agira d'assurer le bien ; mais le mal !... Laissons cela, vous m'écartez de mon récit et me donnez de l'humeur... Cependant il fallait être quelque chose. Il acheta une compagnie. – C'est-à-dire qu'il laissa le métier de condamner ses semblables pour celui de les tuer sans aucune forme de procès. – Je n'entends pas comment on plaisante en pareil cas. – Que voulez-vous ! vous êtes triste et je suis gai. – C'est la suite de son histoire qu'il faut savoir, pour apprécier la valeur du caquet public. – Je la saurais, si vous vouliez. – Cela sera long. – Tant mieux. – Desroches fait la campagne de 1745 et se montre bien. Échappé aux dangers de la guerre, à deux cent mille coups de fusil, il vient se faire casser la jambe par un cheval ombrageux à douze ou quinze lieues d'une maison de campagne, où il s'était proposé de passer son quartier d'hiver ; et Dieu sait comment cet accident fut arrangé par nos agréables. – C'est qu'il y a certains personnages dont on s'est fait une habitude de rire et qu'on ne plaint de rien. – Un homme qui a la jambe fracassée, cela est en effet très plaisant ! Eh bien, messieurs les rieurs impertinents, riez bien ; mais sachez qu'il eût peut-être mieux valu pour Desroches d'avoir été emporté par un boulet de canon ou d'être resté sur le champ de bataille, le ventre crevé d'un coup de baïonnette. Cet accident lui arriva dans un méchant petit village, où il n'y avait d'asile supportable que le presbytère ou le château. On le transporta au château qui appartenait à une jeune veuve appelée madame de La Carlière, la dame du lieu. – Qui n'a pas entendu parler de madame de La Carlière ? Qui n'a pas entendu parler de ses complaisances sans bornes pour un vieux mari jaloux à qui la cupidité de ses parents l'avait sacrifiée à l'âge de quatorze ans ? – À cet âge où l'on prend le plus sérieux des engagements, parce qu'on mettra du rouge et qu'on aura de belles boucles, madame de La Carlière fut, avec son premier mari, la femme de la conduite la plus réservée et la plus honnête. – Je le crois, puisque vous me le dites. – Elle reçut et traita le chevalier Desroches avec toutes les attentions imaginables. Ses affaires la rappelaient à la ville ; malgré ses affaires et les pluies continuelles d'un vilain automne, qui, en gonflant les eaux de la Marne qui coule dans son voisinage, l'exposait à ne sortir de chez elle qu'en bateau, elle prolongea son séjour à sa terre jusqu'à l'entière guérison de Desroches. Le voilà guéri ; le voilà à côté de madame de La Carlière dans une même voiture qui les ramène à Paris, et le chevalier, lié de reconnaissance et attaché d'un sentiment plus doux à sa jeune, riche et belle hospitalière. – Il est vrai que c'était une créature céleste ; elle ne parut jamais au spectacle sans faire sensation. – Et c'est là que vous l'avez vue ?... – Il est vrai. – Pendant la durée d'une intimité de plusieurs années, l'amoureux chevalier, qui n'était pas indifférent à madame de La Carlière, lui avait proposé plusieurs fois de l'épouser ; mais la mémoire récente des peines qu'elle avait endurées sous la tyrannie d'un premier époux, et plus encore cette réputation de légèreté que le chevalier s'était faite par une multitude d'aventures galantes, effrayaient madame de La Carlière, qui ne croyait pas à la conversion des hommes de ce caractère. Elle était alors en procès avec les héritiers de son mari. – N'y eut-il pas encore des propos à l'occasion de ce procès-là ? – Beaucoup et de toutes les couleurs. Je vous laisse à penser si Desroches, qui avait conservé nombre d'amis dans la magistrature, s'endormit sur les intérêts de madame de La Carlière. – Et si nous l'en supposions reconnaissante ? – Il était sans cesse à la porte des juges. – Le plaisant, c’est que, parfaitement guéri de sa fracture, il ne les visitait jamais sans un brodequin à la jambe : il prétendait que ses sollicitations appuyées de son brodequin en devenaient plus touchantes. Il est vrai qu’il le plaçait tantôt d’un côté, tantôt d’un autre, et qu’on en faisait quelquefois la remarque. – Et que pour le distinguer d’un parent du même nom, on l’appela Desroches le Brodequin. Cependant, à l’aide du bon droit et du brodequin pathétique du chevalier, madame de La Carlière gagna son procès. – Et devint madame Desroches en titre. – Comme vous y allez ! Vous n’aimez pas les détails communs, et je vous en fais grâce. Ils étaient d’accord, ils touchaient au moment de leur union, lorsque madame de La Carlière, après un repas d’apparat, au milieu d’un cercle nombreux, composé des deux familles et d’un certain nombre d’amis, prenant un maintien auguste et un ton solennel, s’adressa au chevalier, et lui dit : « Monsieur Desroches, écoutez-moi. Aujourd’hui nous sommes libres l’un et l’autre ; demain nous ne le serons plus ; et je vais devenir maîtresse de votre bonheur ou de votre malheur ; vous, du mien. J’y ai bien réfléchi. Daignez y penser aussi sérieusement. Si vous vous sentez ce même penchant à l’inconstance qui vous a dominé jusqu’à présent, si je ne suffisais pas à toute l’étendue de vos désirs, ne vous engagez pas, je vous en conjure par vous-même et par moi. Songez que moins je me crois faite pour être négligée, plus je ressentirais vivement une injure. J’ai de la vanité et beaucoup. Je ne sais pas haïr, mais personne ne sait mieux mépriser, et je ne reviens point du mépris. Demain, au pied des autels, vous jurerez de m’appartenir et de n’appartenir qu’à moi. Sondez-vous ; interrogez votre coeur, tandis qu’il en est encore temps ; songez qu’il y va de ma vie. Monsieur, on me blesse aisément ; et la blessure de mon âme ne cicatrise point; elle saigne toujours. Je ne me plaindrai point, parce que la plainte importune d'abord, finit par aigrir le mal, et parce que la pitié est un sentiment qui dégrade celui qui l'inspire. Je renfermerai ma douleur et j'en périrai. Chevalier, je vais vous abandonner ma personne et mon bien, vous résigner mes volontés et mes fantaisies, vous serez tout au monde pour moi, mais il faut que je sois tout au monde pour vous ; je ne puis être satisfaite à moins. Je suis, je crois, l'unique pour vous dans ce moment, et vous l'êtes certainement pour moi ; mais il est très possible que nous rencontrions, vous une femme qui soit plus aimable, moi quelqu'un qui me le paraisse. Si la supériorité de mérite, réelle ou présumée, justifiait l'inconstance, il n'y aurait plus de moeurs. J'ai des mœurs, je veux en avoir, je veux que vous en ayez. C'est par tous les sacrifices imaginables, que je prétends vous acquérir sans réserve. Voilà mes droits, voilà mes titres, et je n'en rabattrai jamais rien. Je ferai tout pour que vous ne soyez pas seulement un inconstant, mais pour qu'au jugement des hommes sensés, au jugement de votre propre conscience, vous soyez le dernier des ingrats. J'accepte le même reproche, si je ne réponds pas à vos soins, à vos égards, à votre tendresse, au delà de vos espérances. J'ai appris ce dont j'étais capable, à côté d'un époux qui ne me rendait les devoirs d'une femme ni faciles ni agréables. Vous savez à présent ce que vous avez à attendre de moi. Voyez ce que vous avez à craindre de vous. Parlez-moi, chevalier, parlez-moi nettement. Ou je deviendrai votre épouse, ou je resterai votre amie : l'alternative n'est pas cruelle. Mon ami, mon tendre ami, je vous en conjure, ne m'exposez pas à détester, à fuir le père de mes enfants, et peut-être, dans un accès de désespoir, à repousser leurs innocentes caresses. Que je puisse, toute ma vie, avec un nouveau transport, vous retrouver en eux et me réjouir d'avoir été leur mère. Donnez-moi la plus grande marque de confiance qu'une femme honnête ait sollicitée d'un galant homme ; refusez-moi, si vous croyez que je me mette à un trop haut prix. Loin d'en être offensée, je jetterai mes bras autour de votre cou ; et l'amour de celles que vous avez captivées et les fadeurs que vous leur avez débitées ne vous auront jamais valu un baiser aussi sincère, aussi doux que celui que vous aurez obtenu de votre franchise et de ma reconnaissance ! » – Je crois avoir entendu dans le temps une parodie bien comique de ce discours. – Et par quelque bonne amie de madame de La Carlière ? – Ma foi, je me la rappelle, vous avez deviné. – Et cela ne suffirait pas à rencogner un homme au fond d'une forêt, loin de toute cette décente canaille, pour laquelle il n'y a rien de sacré ? J'irai, cela finira par là, rien n'est plus sûr, j'irai. L'assemblée, qui avait commencé par sourire, finit par verser des larmes. Desroches se précipita aux genoux de madame de La Carlière, se répandit en protestations honnêtes et tendres, n'omit rien de ce qui pouvait aggraver ou excuser sa conduite passée, compara madame de La Carlière aux femmes qu'il avait connues et délaissées, tira de ce parallèle juste et flatteur des motifs de la rassurer, de se rassurer lui-même contre un penchant à la mode, une effervescence de jeunesse, le vice des moeurs générales plutôt que le sien ; ne dit rien qu'il ne pensât et qu'il ne se promît de faire. madame de La Carlière le regardait, l'écoutait, cherchait à le pénétrer dans ses discours, dans ses mouvements, et interprétait tout à son avantage. – Pourquoi non, s'il était vrai ? – Elle lui avait abandonné une de ses mains, qu'il baisait, qu'il pressait contre son cœur, qu'il baisait encore, qu'il mouillait de ses larmes. Tout le monde partageait leur tendresse : toutes les femmes sentaient comme madame de La Carlière, tous les hommes comme le chevalier. – C'est l'effet de ce qui est honnête, de ne laisser à une grande assemblée qu'une pensée et qu'une âme. Comme on s'estime, comme on s'aime tous dans ces moments ! Par exemple, que l'humanité est belle au spectacle ! Pourquoi faut-il qu'on se sépare si vite ! Les hommes sont si bons et si heureux lorsque l'honnête réunit leurs suffrages, les confond, les rend uns ! – Nous jouissions de ce bonheur qui nous assimilait, lorsque madame de La Carlière, transportée d'un mouvement d'âme exaltée, se leva et dit à Desroches :

« Chevalier, je ne vous crois pas encore, mais tout à l'heure je vous croirai… » – La petite comtesse jouait sublimement cet enthousiasme de sa belle cousine. – Elle est bien plus faite pour le jouer que pour le sentir.

« Les serments prononcés au pied des autels… » Vous riez ? – Ma foi, je vous en demande pardon, mais je vois encore la petite comtesse hissée sur la pointe de ses pieds et j'entends son ton emphatique. – Allez, vous êtes un scélérat, un corrompu comme tous ces gens-là, et je me tais. – Je vous promets de ne plus rire. – Prenez-y garde. – Eh bien, les serments prononcés au pied des autels… – « Ont été suivis de tant de parjures, que je ne fais aucun compte de la promesse solennelle de demain. La présence de Dieu est moins redoutable pour nous que le jugement de nos semblables. Monsieur Desroches, approchez. Voilà ma main, donnez-moi la vôtre, et jurez-moi une fidélité, une tendresse éternelle ; attestez-en les hommes qui nous entourent. Permettez que, s'il arrive que vous me donniez quelques sujets légitimes de me plaindre, je vous dénonce à ce tribunal et vous livre à son indignation : consentez qu'ils se rassemblent à ma voix et qu'ils vous appellent traître, ingrat, perfide, homme faux, homme méchant. Ce sont mes amis et les vôtres : consentez qu'au moment où je vous perdrais, il ne vous en reste aucun. Vous, mes amis, jurez-moi de le laisser seul… » À l'instant le salon retentit des cris mêlés : Je promets, je permets, je consens, nous le jurons… et au milieu de ce tumulte délicieux, le chevalier qui avait jeté ses bras autour de madame de La Carlière, la baisait sur le front, sur les yeux, sur les joues. – Mais, chevalier !… – Mais, madame, la cérémonie est faite ; je suis votre époux, vous êtes ma femme. – Au fond des bois, assurément ; ici il manque une petite formalité d'usage. En attendant mieux, tenez, voilà mon portrait, faites-en ce qu'il vous plaira. N'avez-vous pas ordonné le vôtre ? si vous l'avez, donnez-le-moi. – Desroches présenta son portrait à madame de La Carlière qui le mit à son bras et qui se fit appeler, le reste de la journée, madame Desroches. – Je suis bien pressé de savoir ce que cela deviendra. – Un moment de patience ; je vous ai promis d'être long, et il faut que je tienne parole. Mais… il est vrai : c'était dans le temps de votre grande tournée et vous étiez alors absent du royaume. Deux ans, deux ans entiers, Desroches et sa femme furent les époux les plus unis, les plus heureux. On crut Desroches vraiment corrigé et il l'était en effet. Ses amis de libertinage, qui avaient entendu parler de la scène précédente et qui en avaient plaisanté, disaient que c'était réellement le prêtre qui portait malheur et que madame de La Carlière avait découvert, au bout de deux mille ans, le secret d'esquiver la malédiction du sacrement. Desroches eut un enfant de madame de La Carlière, que j'appellerai madame Desroches, jusqu'à ce qu'il me convienne d'en user autrement ; elle voulut absolument le nourrir. Ce fut un long et périlleux intervalle pour un jeune homme d'un tempérament ardent, et peu fait à cette espèce de régime. Tandis que madame Desroches était à ses fonctions… – Son mari se répandait dans la société, et il eut le malheur de trouver un jour sur son chemin une de ces femmes séduisantes, artificieuses, secrètement irritées de voir ailleurs une concorde qu'elles ont exclue de chez elles, et dont il semble que l'étude et la consolation soient de plonger les autres dans la misère qu'elles éprouvent. – C'est votre histoire, mais ce n'est pas la sienne. Desroches, qui se connaissait, qui connaissait sa femme, qui la respectait, qui la redoutait… – C'est presque la même chose… – Passait ses journées à côté d'elle. Son enfant, dont il était fou, était presque aussi souvent entre ses bras qu'entre ceux de la mère, dont il s'occupait, avec quelques amis communs, à soulager la tâche honnête, mais pénible, par la variété des amusements domestiques. – Cela est fort beau. – Certainement. Un de ses amis s'était engagé dans les opérations du gouvernement. Le ministère lui redevait une somme considérable, qui faisait presque toute sa fortune, et dont il sollicitait inutilement la rentrée. Il s'en ouvrit à Desroches. Celui-ci se rappela qu'il avait été autrefois fort bien avec une femme assez puissante par ses liaisons pour finir cette affaire. Il se tut, mais dès le lendemain il vit cette femme et lui parla. On fut enchanté de retrouver et de servir un galant homme qu'on avait tendrement aimé et sacrifié à des vues ambitieuses. Cette première entrevue fut suivie de plusieurs autres. Cette femme était charmante ; elle avait des torts, et la manière dont elle s'en expliquait n'était point équivoque. Desroches fut quelque temps incertain de ce qu’il ferait. – Ma foi, je ne sais pas pourquoi. – Mais moitié goût, désœuvrement ou faiblesse, moitié crainte qu’un misérable scrupule... – Sur un amusement assez indifférent à sa femme. – Ne ralentît la vivacité de la protectrice de son ami et n’arrêtât le succès de sa négociation, il oublia un moment madame Desroches et s’engagea dans une intrigue que sa complice avait le plus grand intérêt de tenir secrète, et dans une correspondance nécessaire et suivie. On se voyait peu, mais on s’écrivait souvent. J’ai dit cent fois aux amants : N’écrivez point, les lettres vous perdront : tôt ou tard le hasard en détournera une de son adresse. Le hasard combine tous les cas possibles, et il ne lui faut que du temps pour amener la chance fatale. – Aucuns ne vous ont cru ? – Et tous se sont perdus, et Desroches, comme cent mille qui l’ont précédé, et cent mille qui le suivront. Celui-ci gardait les siennes dans un de ces petits coffrets cerclés en dessus et par les côtés de lames d’acier. À la ville, à la campagne, le coffret était sous la clef d’un secrétaire. En voyage, il était déposé dans une des malles de Desroches, sur le devant de la voiture. Cette fois-ci il était sur le devant. Ils partent, ils arrivent. En mettant pied à terre, Desroches donne à un domestique le coffret à porter dans son appartement où l’on n’arrivait qu’en traversant celui de sa femme. Là, l’anneau casse, le coffret tombe, le dessus se sépare du reste, et voilà une multitude de lettres éparses aux pieds de madame Desroches. Elle en ramasse quelques-unes et se convainc de la perfidie de son époux. Elle ne se rappela jamais cet instant sans frisson. Elle me disait qu’une sueur froide s’était échappée de toutes les parties de son corps, et qu’il lui avait semblé qu’une griffe de fer lui serrait le cœur et tiraillait ses entrailles. Que va-t-elle devenir ? Que fera-t-elle ?

Elle se recueillit, elle rappela ce qui lui restait de raison et de force : entre ces lettres, elle fit choix de quelques-unes des plus significatives ; elle rajusta le fond du coffret, et ordonna au domestique de le placer dans l'appartement de son maître, sans parler de ce qui venait d'arriver, sous peine d'être chassé sur-le-champ. Elle avait promis à Desroches qu'il n'entendrait jamais une plainte de sa bouche ; elle tint parole. Cependant la tristesse s'empara d'elle ; elle pleurait quelquefois ; elle voulait être seule, chez elle ou à la promenade ; elle se faisait servir dans son appartement ; elle gardait un silence continu ; il ne lui échappait que quelques soupirs involontaires. L'affligé mais tranquille Desroches traitait cet état de vapeurs, quoique les femmes qui nourrissent n'y soient pas sujettes. En très peu de temps la santé de sa femme s'affaiblit, au point qu'il fallut quitter la campagne et s'en revenir à la ville. Elle obtint de son mari de faire la route dans une voiture séparée. De retour, ici, elle mit dans ses procédés tant de réserve et d'adresse, que Desroches, qui ne s'était point aperçu de la soustraction des lettres, ne vit dans les légers dédains de sa femme, son indifférence, ses soupirs échappés, ses larmes retenues, son goût pour la solitude, que les symptômes accoutumés de l'indisposition qu'il lui croyait. Quelquefois il lui conseillait d'interrompre la nourriture de son enfant ; c'était précisément le seul moyen d'éloigner, tant qu'il lui plairait, un éclaircissement entre elle et son mari. Desroches continuait donc de vivre à côté de sa femme, dans la plus entière sécurité sur le mystère de sa conduite, lorsqu'un matin elle lui apparut grande, noble, digne, vêtue du même habit et parée des mêmes ajustements qu'elle avait portés dans la cérémonie domestique de la veille de son mariage. Ce qu'elle avait perdu de fraîcheur et d’embonpoint, ce que la peine secrète dont elle était consumée lui avait ôté de charmes, était réparé avec avantage par la noblesse de son maintien. Desroches écrivait à son amie lorsque sa femme entra. Le trouble les saisit l’un et l’autre ; mais, tous les deux également habiles et intéressés à dissimuler, ce trouble ne fit que passer. Ô ma femme ! s’écria Desroches en la voyant et en chiffonnant, comme de distraction, le papier qu’il avait écrit, que vous êtes belle ! Quels sont donc vos projets du jour ? – Mon projet, monsieur, est de rassembler les deux familles. Nos amis, nos parents sont invités, et je compte sur vous. – Certainement. À quelle heure me désirez-vous ? – À quelle heure je vous désire ? mais… à l’heure accoutumée. – Vous avez un éventail et des gants, est-ce que vous sortez ? – Si vous le permettez. – Et pourrait-on savoir où vous allez ? – Chez ma mère. – Je vous prie de lui présenter mon respect. – Votre respect ? – Assurément… madame Desroches ne rentra qu’à l’heure de se mettre à table. Les convives étaient arrivés. On l’attendait. Aussitôt qu’elle parut, ce fut la même exclamation que celle de son mari ; les hommes, les femmes l’entourèrent en disant tous à la fois : Mais voyez donc qu’elle est belle !… Les femmes rajustaient quelque chose qui s’était dérangé à la coiffure. Les hommes, placés à distance et immobiles d’admiration, répétaient entre eux : Non, Dieu ni la Nature n’ont rien fait, n’ont rien pu faire de plus imposant, de plus grand, de plus beau, de plus noble, de plus parfait. Mais, ma femme, lui disait Desroches, vous ne me paraissez pas sensible à l’impression que vous faites sur nous. De grâce, ne souriez pas, un souris, accompagné de tant de charmes, nous ravirait à tous le sens commun… madame Desroches répondit d’un léger mouvement d’indignation, détourna la tête et porta son mouchoir à ses yeux qui commençaient à s'humecter. Les femmes, qui remarquent tout, se demandaient tout bas : Qu'a-t-elle donc ? On dirait qu'elle a envie de pleurer... Desroches, qui les devinait, portait la main à son front et leur faisait signe que la tête de madame était un peu dérangée. – En effet, on m'écrivit au loin qu'il se répandait un bruit sourd que la belle madame Desroches, ci-devant la belle madame de La Carlière, était devenue folle. – On servit. La gaieté se montrait sur tous les visages, excepté sur celui de madame de La Carlière. Desroches la plaisanta légèrement sur son air de dignité. Il ne faisait pas assez de cas de sa raison ni de celle de ses amis pour craindre le danger d'un de ses souris : Ma femme, si tu voulais sourire... madame de La Carlière affecta de ne pas entendre et garda son air grave. Les femmes dirent que toutes les physionomies lui allaient si bien qu'on pouvait lui en laisser le choix. Le repas est achevé ; on rentre dans le salon ; le cercle est formé. Madame de La Carlière... – Vous voulez dire madame Desroches ? – Non, il ne me plaît plus de l'appeler ainsi. Madame de La Carlière sonne ; elle fait signe, on lui apporte son enfant. Elle le reçoit en tremblant, elle découvre son sein, lui donne à téter et le rend à la gouvernante, après l'avoir regardé tristement et mouillé d'une larme qui tomba sur le visage de l'enfant. Elle dit, en essuyant cette larme : Ce ne sera pas la dernière... Mais ces mots furent prononcés si bas, qu'on les entendit à peine. Ce spectacle attendrit tous les assistants et établit dans le salon un silence profond.

Ce fut alors que madame de La Carlière se leva et, s'adressant à la compagnie, dit ce qui suit ou l'équivalent : « Mes parents, mes amis, vous y étiez tous le jour que j'engageai ma foi à monsieur Desroches et qu'il m'engagea la sienne.

Les conditions auxquelles je reçus sa main et lui donnai la mienne, vous vous les rappelez sans doute. Monsieur Desroches, parlez, ai-je été fidèle à mes promesses ?… – Jusqu'au scrupule. – Et vous, monsieur, vous m'avez trompée, vous m'avez trahie… – Moi, madame !… – Vous, monsieur. – Qui sont les malheureux, les indignes… – Il n'y a de malheureux ici que moi, et d'indigne que vous… – Madame… ma femme… – Je ne la suis plus. – Madame !… – Monsieur, n'ajoutez pas le mensonge et l'arrogance à la perfidie. Plus vous vous défendrez, plus vous serez confus. Épargnez-vous vous-même… » En achevant ces mots elle tira les lettres de sa poche, en présenta de côté quelques-unes à Desroches, et distribua les autres aux assistants. On les prit, mais on ne les lisait pas. « Messieurs, mesdames, disait madame de La Carlière, lisez et jugez-nous. Vous ne sortirez point d'ici sans avoir prononcé… » Puis, s'adressant à Desroches : « Vous, monsieur, vous devez connaître l'écriture. » On hésita encore ; mais, sur les instances réitérées de madame de La Carlière, on lut. Cependant Desroches, tremblant, immobile, s'était appuyé la tête contre une glace, le dos tourné à la compagnie, qu'il n'osait regarder. Un de ses amis en eut pitié, le prit par la main, et l'entraîna hors du salon. – Dans les détails qu'on me fit de cette scène, on me disait qu'il avait été bien plat et sa femme honnêtement ridicule. – L'absence de Desroches mit à l'aise : on convint de sa faute, on approuva le ressentiment de madame de La Carlière, pourvu qu'elle ne le poussât pas trop loin ; on s'attroupa autour d'elle, on la pressa, on la supplia, on la conjura ; l'ami qui avait entraîné Desroches entrait et sortait, l'instruisant de ce qui se passait. Madame de La Carlière resta ferme dans une résolution dont elle ne s'était point encore expliquée. Elle ne répondait que le même mot à tout ce qu'on lui représentait ; elle disait aux femmes : Mesdames, je ne blâme point votre indulgence… aux hommes : messieurs, cela ne se peut ; la confiance est perdue, et il n'y a point de ressource… On ramena le mari ; il était plus mort que vif, il tomba plutôt qu'il ne se jeta aux pieds de sa femme, il y restait sans parler. Madame de La Carlière lui dit : Monsieur, relevez-vous. Il se releva, et elle ajouta : « Vous êtes un mauvais époux ; êtes-vous, n'êtes-vous pas un galant homme ? C'est ce que je vais savoir. Je ne puis ni vous aimer ni vous estimer, c'est vous déclarer que nous ne sommes pas faits pour vivre ensemble. Je vous abandonne ma fortune, je n'en réclame qu'une partie suffisante pour ma subsistance étroite et celle de mon enfant. Ma mère est prévenue, j'ai un logement préparé chez elle, et vous permettrez que je l'aille occuper sur- le-champ. La seule grâce que je demande et que je suis en droit d'obtenir, c'est de m'épargner un éclat qui ne changerait pas mes desseins, et dont le seul effet serait d'accélérer la cruelle sentence que vous avez prononcée contre moi. Soufrez que j'emporte mon enfant, et que j'attende à côté de ma mère qu'elle me ferme les yeux ou que je ferme les siens. Si vous avez de la peine, soyez sûr que ma douleur et le grand âge de ma mère la finiront bientôt… » Cependant les pleurs coulaient de tous les yeux ; les femmes lui tenaient les mains, les hommes s'étaient prosternés. Mais ce fut lorsque madame de La Carlière s'avança vers la porte, tenant son enfant entre ses bras, qu'on entendit des sanglots et des cris. Le mari criait : Ma femme ! ma femme ! écoutez-moi. Vous ne savez pas… Les hommes criaient, les femmes criaient : madame Desroches ! Madame !.. Le mari criait : Mes amis, la laisserez-vous aller ! Arrêtez-la, arrêtez-la donc !

Qu'elle m'entende, que je lui parle… Comme on le pressait de se jeter au-devant d'elle : Non, disait-il, je ne saurais, je n'oserais ; moi, porter une main sur elle ! la toucher ! je n'en suis pas digne… madame de La Carlière partit. J'étais chez sa mère lorsqu'elle y arriva, brisée des efforts qu'elle s'était faits. Trois de ses domestiques l'avaient descendue de sa voiture et la portaient par la tête et par les pieds ; suivait la gouvernante, pâle comme la mort, avec l'enfant endormi sur son sein. On déposa cette malheureuse femme sur un lit de repos, où elle resta longtemps sans mouvement, sous les yeux de sa vieille et respectable mère, qui ouvrait la bouche sans crier, qui s'agitait autour d'elle, qui voulait secourir sa fille, et qui ne le pouvait. Enfin la connaissance lui revint ; et ses premiers mots, en levant les paupières, furent : Je ne suis donc pas morte ? C'est une chose bien douce que d'être morte. Ma mère, mettez-vous là, à côté de moi, et mourons toutes deux. Mais, si nous mourons, qui aura soin de ce pauvre enfant ?… Alors elle prit les deux mains sèches et tremblantes de sa mère dans une des siennes, elle posa l'autre sur son enfant ; elle se mit à répandre un torrent de larmes : elle sanglotait, elle voulait se plaindre ; mais sa plainte et ses sanglots étaient interrompus d'un hoquet violent. Lorsqu'elle put articuler quelques paroles, elle dit : serait-il possible qu'il souffrît autant que moi !

Cependant on s'occupait à consoler Desroches et à lui persuader que le ressentiment d'une faute aussi légère que la sienne ne pourrait durer, mais qu'il fallait accorder quelques instants à l'orgueil d'une femme fière, sensible et blessée, et que la solennité d'une cérémonie extraordinaire engageait presque d'honneur à une démarche violente. C'est un peu notre faute, disaient les hommes… Vraiment oui, disaient les femmes, si nous eussions vu sa sublime momerie du même œil que le public et la comtesse, rien de ce qui nous désole à présent ne serait arrivé… C'est que les choses d'un certain appareil nous en imposent, et que nous nous laissons aller à une sotte admiration lorsqu'il n'y aurait qu'à hausser les épaules et rire… Vous verrez, vous verrez le beau train que cette dernière scène va faire, et comme on nous y tympanisera tous… Entre nous cela prêtait…

De ce jour, madame de La Carlière reprit son nom de veuve et ne souffrit jamais qu'on l'appelât madame Desroches. Sa porte, longtemps fermée à tout le monde, le fut pour toujours à son mari. Il écrivit, on brûla ses lettres sans les ouvrir. Madame de La Carlière déclara à ses parents et à ses amis qu'elle cesserait de voir le premier qui intercéderait pour lui. Les prêtres s'en mêlèrent sans fruit ; pour les grands, elle rejeta leur médiation avec tant de hauteur qu'elle en fut bientôt délivrée. – Ils dirent sans doute que c'était une impertinente, une prude renforcée. – Et les autres le répétèrent tous d'après eux. Cependant elle était absorbée dans la mélancolie ; sa santé s'était détruite avec une rapidité inconcevable. Tant de personnes étaient confidentes de cette séparation inattendue et du motif singulier qui l'avait amenée, que ce fut bientôt l'entretien général. C'est ici que je vous prie de détourner vos yeux, s'il se peut, de madame de La Carlière pour les fixer sur le public, sur cette foule imbécile qui nous juge, qui dispose de notre honneur, qui nous porte aux nues ou qui nous traîne dans la fange, et qu'on respecte d'autant plus qu'on a moins d'énergie et de vertu. Esclaves du public, vous pourrez être les fils adoptifs du tyran, mais vous ne verrez jamais le quatrième jour des Ides. Il n'y avait qu'un avis sur la conduite de madame de La Carlière, c'était une folle à enfermer… Le bel exemple à donner et à suivre !… C'est à séparer les trois quarts des maris de leurs femmes… Les trois quarts, dites-vous ? Est-ce qu'il y en a deux sur cent qui soient fidèles à la rigueur ?… Madame de La Carlière est très aimable sans contredit ; elle avait fait ses conditions, d'accord ; c'est la beauté, la vertu, l'honnêteté même ; ajoutez que le chevalier lui doit tout ; mais aussi vouloir dans tout un royaume être l'unique à qui son mari s'en tienne strictement, la prétention est par trop ridicule… Et puis l'on continuait : Si le Desroches en est si féru, que ne s'adresse-t-il aux lois et que ne met-il cette femme à la raison ?… Jugez de ce qu'ils auraient dit, si Desroches ou son ami avait pu s'expliquer ; mais tout les réduisait au silence. Ces derniers propos furent inutilement rebattus aux oreilles du chevalier ; il eût tout mis en œuvre pour recouvrer sa femme, excepté la violence. Cependant madame de La Carlière était une femme vénérée, et du centre de ces voix qui la blâmaient il s'en élevait quelques-unes qui hasardaient un mot de défense, mais un mot bien timide, bien faible, bien réservé, moins de conviction que d'honnêteté. – Dans les circonstances les plus équivoques, le parti de l'honnêteté se grossit sans cesse de transfuges. – C'est bien vu. – Le malheur qui dure réconcilie avec tous les hommes, et la perte des charmes d'une belle femme la réconcilie avec toutes les autres. – Encore mieux. En effet, lorsque la belle madame de La Carlière ne présenta plus que son squelette, le propos de la commisération se mêla à celui du blâme : s'éteindre à la fleur de son âge, passer ainsi, et cela par la trahison d'un homme qu'elle avait bien averti, qui devait la connaître, et qui n'avait qu'un seul moyen d'acquitter tout ce qu'elle avait fait pour lui ; car, entre nous, lorsque Desroches l'épousa, c'était un cadet de Bretagne qui n'avait que la cape et l'épée… La pauvre madame de La Carlière ! cela est pourtant bien triste… Mais aussi pourquoi ne pas retourner avec lui ?… Ah ! pourquoi ? c'est que chacun a son caractère, et qu'il serait peut-être à souhaiter que celui-là fût plus commun ; nos seigneurs et maîtres y regarderaient à deux fois.

Tandis qu'on s'amusait ainsi pour et contre, en faisant du filet ou en brodant une veste, et que la balance penchait insensiblement en faveur de madame de La Carlière, Desroches était tombé dans un état déplorable d'esprit et de corps, mais on ne le voyait pas ; il s'était retiré à la campagne, où il attendait dans la douleur et dans l'ennui un sentiment de pitié qu'il avait inutilement sollicité par toutes les voies de la soumission. De son côté réduite au dernier degré d'appauvrissement et de faiblesse, madame de La Carlière fut obligée de remettre à une mercenaire la nourriture de son enfant. L'accident qu'elle redoutait d'un changement de lait arriva ; de jour en jour l'enfant dépérit et mourut. Ce fut alors qu'on dit : Savez-vous ? cette pauvre madame de La Carlière a perdu son enfant… Elle doit en être inconsolable… Qu'appelez-vous inconsolable ? c'est un chagrin qui ne se conçoit pas. Je l'ai vue, cela fait pitié ! on n'y tient pas… Et Desroches ?… Ne me parlez pas des hommes, ce sont des tigres. Si cette femme lui était un peu chère, est-ce qu'il serait à sa campagne ? est-ce qu'il n'aurait pas accouru ? est-ce qu'il ne l'obséderait pas dans les rues, dans les églises, à sa porte ? C'est qu'on se fait ouvrir une porte quand on le veut bien ; c'est qu'on y reste, qu'on y couche, qu'on y meurt… C'est que Desroches n'avait omis aucune de ces choses et qu'on l'ignorait ; car le point important n'est pas de savoir, mais de parler. On parlait donc : L'enfant est mort ; qui sait si ce n'aurait pas été un monstre comme son père ?... La mère se meurt... Et le mari que fait-il pendant ce temps- là ?... Belle question ! Le jour, il court la forêt à la suite de ses chiens, et il passe la nuit à crapuler avec des espèces comme lui. – Fort bien. – Autre événement. Desroches avait obtenu les honneurs de son état. Lorsqu'il épousa, madame de La Carlière avait exigé qu'il quittât le service et qu'il cédât son régiment à son frère cadet. – Est-ce que Desroches avait un cadet ? – Non, mais bien madame de La Carlière. – Eh bien ? – Eh bien, le jeune homme est tué à la première bataille, et voilà qu'on s'écrie de tous côtés : Le malheur est entré dans cette maison avec ce Desroches... À les entendre, on eût cru que le coup dont le jeune officier avait été tué était parti de la main de Desroches. C'était un déchaînement, un déraisonnement aussi général qu'inconcevable. À mesure que les peines de madame de La Carlière se succédaient, le caractère de Desroches se noircissait, sa trahison s'exagérait, et sans en être ni plus ni moins coupable, il en devenait de jour en jour plus odieux. Vous croyez que c'est tout ? non, non. La mère de madame de La Carlière avait ses soixante et seize ans passés. Je conçois que la mort de son petit-fils et le spectacle assidu de la douleur de sa fille suffisaient pour abréger ses jours ; mais elle était décrépite, mais elle était infirme ; n'importe : on oublia sa vieillesse et ses infirmités, et Desroches fut encore responsable de sa mort. Pour le coup on trancha le mot, ce fut un misérable dont madame de La Carlière ne pouvait se rapprocher sans fouler aux pieds toute pudeur ; le meurtrier de sa mère, de son frère, de son fils ! – Mais d'après cette belle logique si madame de La Carlière fût morte, surtout après une maladie longue et douloureuse qui eût permis à l'injustice et à la haine publique de faire tous leurs progrès, ils auraient dû le regarder comme l'exécrable assassin de toute une famille. – C'est ce qui arriva et ce qu'ils firent. – Bon ! – Si vous ne m'en croyez pas, adressez-vous à quelques-uns de ceux qui sont ici, et vous verrez comment ils s'en expliqueront. S'il est resté seul dans le salon, c'est qu'au moment où il s'est présenté chacun lui a tourné le dos. – Pourquoi donc ? On sait qu'un homme est un coquin, mais cela n'empêche pas qu'on ne l'accueille. – L'affaire est un peu récente, et tous ces gens-là sont les parents ou les amis de la défunte. Madame de La Carlière mourut la seconde fête de la Pentecôte dernière, et savez-vous où ? à Saint Eustache, à la messe de la paroisse, au milieu d'un peuple nombreux. – Mais quelle folie ! on meurt dans son lit. Qui est-ce qui s'est jamais avisé de mourir à l'église ? Cette femme avait projeté d'être bizarre jusqu'au bout. – Oui, bizarre, c'est le mot. Elle se trouvait un peu mieux ; elle s'était confessée la veille ; elle se croyait assez de force pour aller recevoir le sacrement à l'église, au lieu de l'appeler chez elle. On la porte dans une chaise. Elle entend l'office sans se plaindre et sans paraître souffrir. Le moment de la communion arrive ; ses femmes lui donnent le bras et la conduisent à la sainte table ; le prêtre la communie, elle s'incline comme pour se recueillir, et elle expire. – Elle expire ! – Oui, elle expire bizarrement, comme vous l'avez dit. – Et Dieu sait le tumulte !... – Laissons cela, on le conçoit de reste, et venons à la suite. – C'est que cette femme en devint cent fois plus intéressante et son mari cent fois plus abominable. – Cela va sans dire. – Et ce n'est pas tout ? – Non. Le hasard voulut que Desroches se trouvât sur le passage de madame de La Carlière lorsqu'on la transférait morte de l'église dans sa maison. – Tout semble conspirer contre ce pauvre diable. – Il approche, il reconnaît sa femme, il pousse des cris. On demande qui est cet homme. Du milieu de la foule il s'élève une voix indiscrète (c'était celle d'un prêtre de la paroisse), qui dit : C'est l'assassin de cette femme... Desroches ajoute, en se tordant les bras, en s'arrachant les cheveux : Oui, oui, je le suis... À l'instant, on s'attroupe autour de lui, on le charge d'imprécations, on ramasse des pierres, et c'était un homme assommé sur la place, si quelques honnêtes gens ne l'avaient sauvé de la fureur de la populace irritée. – Et quelle avait été sa conduite pendant la maladie de sa femme ? – Aussi bonne qu'elle pouvait l'être. Trompé, comme nous tous, par madame de La Carlière qui dérobait aux autres et qui peut-être se dissimulait à elle-même sa fin prochaine...

— J'entends, il n'en fut pas moins un barbare, un inhumain. – Une bête féroce qui avait enfoncé peu à peu un poignard dans le sein d'une femme divine, son épouse et sa bienfaitrice, et qu'il avait laissé périr, sans se montrer, sans donner le moindre signe d'intérêt et de sensibilité. – Et cela pour n'avoir pas su ce qu'on lui cachait. – Et ce qui était ignoré de ceux-mêmes qui vivaient autour d'elle. – Et qui étaient à portée de la voir tous les jours. – Précisément, et voilà ce que c'est que le jugement public de nos actions particulières. Voilà comme une faute légère... – Ô très légère. – S'aggrave à leurs yeux par une suite d'événements qu'il était de toute impossibilité de prévoir et d'empêcher. – Même par des circonstances tout à fait étrangères à la première origine, telles que la mort du frère de madame de La Carlière par la cession du régiment de Desroches. – C'est qu'ils sont en bien comme en mal alternativement panégyristes ridicules ou censeurs absurdes ; l'événement est toujours la mesure de leur éloge et de leur blâme. Mon ami, écoutez-les, s'ils ne vous ennuient pas, mais ne les croyez point et ne les répétez jamais, sous peine d'appuyer une impertinence de la vôtre. À quoi pensez-vous donc ? vous rêvez. – Je change la thèse, en supposant un procédé plus ordinaire à madame de La Carlière. Elle trouve les lettres ; elle boude. Au bout de quelques jours l'humeur amène une explication et l'oreiller un raccommodement, comme c'est l'usage. Malgré les excuses, les protestations et les serments renouvelés, le caractère léger de Desroches le rentraîne dans une seconde erreur ; autre bouderie, autre explication, autre raccommodement, autres serments, autres parjures, et ainsi de suite pendant une trentaine d'années, comme c'est l'usage. Cependant Desroches est un galant homme, qui s'occupe à réparer, par des égards multipliés, par une complaisance sans bornes, une assez petite injure. – Comme il n'est pas toujours d'usage. – Point de séparation, point d'éclat ; ils vivent ensemble comme nous vivons tous ; et la belle-mère, et la mère, et le frère, et l'enfant, seraient morts qu'on n'en aurait pas sonné le mot. – Ou qu'on n'en aurait parlé que pour plaindre un infortuné poursuivi par le sort et accablé de malheurs. – Il est vrai. – D'où je conclus que vous n'êtes pas loin d'accorder à cette vilaine bête, à cent mille mauvaises têtes et à autant de mauvaises langues, tout le mépris qu'elles méritent. Mais tôt ou tard le sens commun lui revient, et le discours de l'avenir rectifie le bavardage du présent. – Ainsi vous croyez qu'il y aura un moment où la chose sera vue telle qu'elle est, madame de La Carlière accusée et Desroches absous ? – Je ne pense pas même que ce moment soit éloigné. Premièrement, parce que les absents ont tort et qu'il n'y a pas d'absent plus absent qu'un mort. Secondement, c'est qu'on parle, on dispute, les aventures les plus usées reparaissent en conversation et sont pesées avec moins de partialité. C'est qu'on verra peut-être encore dix ans ce pauvre Desroches, comme vous l'avez vu, traînant de maison en maison sa malheureuse existence ; qu'on se rapprochera de lui, qu'on l'interrogera, qu'on l'écoutera, qu'il n'aura plus aucune raison de se taire, qu'on saura le fond de son histoire, qu'on réduira sa première sottise à rien. – À ce qu'elle vaut. – Et que nous sommes assez jeunes tous deux pour entendre traiter la belle, la grande, la vertueuse, la digne madame de La Carlière d'inflexible et hautaine bégueule ; car ils se poussent tous les uns les autres, et comme ils n'ont point de règles dans leurs jugements, ils n'ont pas plus de mesure dans leur expression. – Mais si vous aviez une fille à marier, la donneriez-vous à Desroches ? – Sans délibérer ; parce que le hasard l'avait engagé dans un de ces pas glissants dont ni vous, ni moi, ni personne ne peut se promettre de se tirer ; parce que l'amitié, l'honnêteté, la bienfaisance, toutes les circonstances possibles, avaient préparé sa faute et son excuse ; parce que la conduite qu'il a tenue, depuis sa séparation volontaire d'avec sa femme, a été irrépréhensible, et que, sans approuver les maris infidèles, je ne prise pas autrement les femmes qui mettent tant d'importance à cette rare qualité. Et puis j'ai mes idées, peut-être justes, à coup sûr bizarres, sur certaines actions, que je regarde moins comme des vices de l'homme que comme des conséquences de nos législations absurdes, sources de moeurs aussi absurdes qu'elles, et d'une dépravation que j'appellerais volontiers artificielle. Cela n'est pas trop clair, mais cela s'éclaircira peut-être une autre fois. Et regagnons notre gîte ; j'entends d'ici les cris enroués de deux ou trois de nos vieilles brelandières qui vous appellent, sans compter que voilà le jour qui tombe et la nuit qui s'avance avec ce nombreux cortège d'étoiles que je vous avais promis. – Il est vrai.

Diderot

Madame de la Carlière,
sous-titré « Sur l'inconséquence du jugement public
de nos actions particulières »,
est un conte de Denis Diderot (1713-1784),
rédigé en 1772, publié pour la première fois
en volume en 1798.

ISBN : 978-2-89854-474-3
© Vertiges éditeur, 2024

Dépôt légal – BAnQ et BAC : quatrième trimestre 2024

– 2 475e lecturiel –

Lecturiels
www.lecturiels.org